

Les APE et les organisations régionales



Magali LATCHOUMANIN (27 septembre 2018)



I. Les organisations régionales

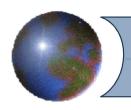
1. que nous avons coutume d'évoquer depuis La Réunion, et en termes de coopération ;

- Commission de l'océan Indien (COI)



=> 33ème conseil des Ministres de la COI (12-13/09/2018)

Cinq Etats-membres du sud-ouest de l'océan Indien (Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles)



- Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA)

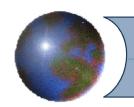
19 Etats membres dont les 4 pays de la COI:

Burundi, Comores, République Démocratique du Congo, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Lybie, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda,

Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.



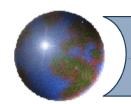
COMMON MARKET FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICA



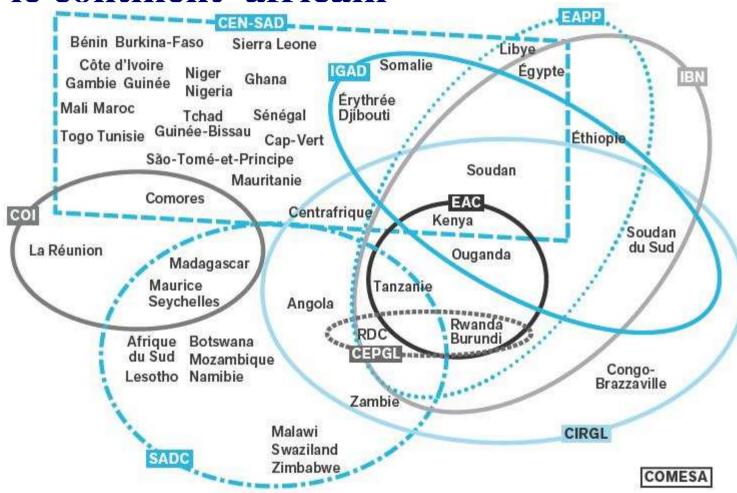
- Association des Etats riverains de l'océan Indien (IORA)

21 Etats de la façade maritime indiaocéanique: Afrique du Sud, Australie, Bangladesh, Comores, Emirats Arabes Unis, Inde, Indonésie, Iran, Kenya, Malaisie, Madagascar, Maurice, Mozambique, Oman, Singapour, Seychelles, Somalie, Sri Lanka, Thaïlande, Tanzanie, Yemen.





2. sur le continent africain



CEN-SAD : Communauté des États sahélo-sahariens

CEPGL : Communauté économique des pays des Grands Lacs

CIRGL : Conférence internationale sur la région des Grands Lacs

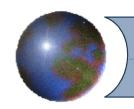
COI: Commission de l'océan Indien

COMESA: Common Market for Eastern and Southern Africa

EAC: East African Community

EAPP: East African Power Pool IBN: Initiative du bassin du Nil

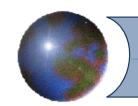
IGAD: Intergovernmental Authority on Development SADC: Southern African Development Community



3. sous l'angle des APE négociés

A côté du groupement régional du Forum des Caraïbes (CARIFORUM) (15 pays) et du groupement régional du Forum des îles du Pacifique (14 pays) nous retrouvons pour l'Afrique plusieurs configurations régionales négociant un APE :

- l'APE- Afrique Centrale (Communauté économique et monétaire des Etats d'Afrique centrale :CEMAC)
- l'APE Afrique de l'Ouest (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest :CEDEAO)
- l'APE Afrique de l'Est (Communauté de l'Afrique de l'Est :CAE)
- l'APE Afrique Australe (Communauté de développement d'Afrique Australe :SADC)
- l'APE Afrique orientale et australe (AFOA) un sous groupe du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)



II. Etat des lieux des APE négociés

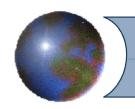
1. l'APE- Afrique Centrale (Communauté économique et monétaire des Etats d'Afrique centrale :CEMAC)

(8 pays) - Cameroun, Gabon, Guinée Equ., Congo Brazza., RDC, Tchad, Centrafric., São Tomé e Príncipe

Rupture des négociations en février 2017. Plusieurs tentatives de relances par l'Afrique centrale, sans succès.

Dans cette sous-région, un seul pays est en partenariat commercial avec l'UE : le Cameroun. Ce dernier et l'UE ont conclu un APE le 17 décembre 2007. Cet APE a été signé en janvier 2009 puis ratifié par le Cameroun le 22 juillet 2014.

Sa mise en œuvre réelle est intervenue dès le 4 août 2016, avec l'instauration d'un abbattement tarifaire de 25 % sur les produits dits du premier groupe de l'APE



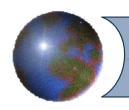
2. l'APE- Afrique de l'Ouest (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest :CEDEAO)

Tous les pays de cette entité négociante (les 15 pays de la CEDEAO + la Mauritanie) ont paraphé l'accord le 30 juin 2014 mais tous ne l'ont pas signé en décembre 2014 : la Mauritanie et le Nigéria se sont abstenus.

Déjà signé par le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Bissau, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Sierra Léone et le Togo... ...il y a 6 jours, le 21 septembre, la Mauritanie est devenue le 15 ème pays d'Afrique de l'Ouest à avoir signé cet APE.

A ce jour, la côte d'Ivoire et le Ghana l'ont ratifié, synonyme de son entrée en vigueur.

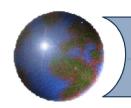
L'APE Côte d'Invoire est en application provisoire depuis le 4 septembre 2016 et l'APE Ghana s'applique depuis fin 2016 – début 2017. Ces deux pays ont préféré lever leurs barrières tarifaires face aux produits européens au risque de voir leurs exportations vers l'Union Européenne frappées de taxes douanières. Une fois signé par le Nigéria, le 16ème et final signataire de ouest africain, l'accord sera soumis à ratification.



3. l'APE- Afrique de l'Est (Communauté de l'Afrique de l'Est :CAE)

Cet APE a été conclu avec le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie, et paraphé par toutes les parties en octobre 2014.

Mais seul le Kenya le met en œuvre en ouvrant ses frontières aux produits européens et s'assurer une entrée libre de droits et de quotas dans le marché européen.

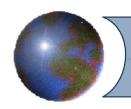


4. l'APE - Afrique Australe (Communauté de développement d'Afrique Australe: SADC)

L'UE et six Etats membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) (sur 15) à savoir le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland ont signé un APE en juin 2016.

L'APE UE-SADC est entré en vigueur en octobre 2016 pour 5 pays, et en février 2018 pour le Mozambique.

Il se veut un accord asymétrique axé sur le développement.



5. l'APE - Afrique orientale et australe (AFOA) - un sous groupe du Marché commun de l'Afrique orientale et australe – COMESA

Les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles (CMMS) négocient un APE avec l'Union Europénne dans le cadre de l'AfoA avec d'autres pays tels que Djibouti, Ethiopie, Erythrée, Malawi, Soudan, Zambie et Zimbabwe.

En 2007, six pays de l'AfoA ont accepté un accord avec l'UE.

Un accord intérimaire a ainsi été signé par 4 pays (Madagascar, Maurice, Seychelles et Zimbabwe) en août 2009. Il est provisoirement appliqué depuis le 14 mai 2012. En janvier 2013, le Parlement européen a ratifié cet accord.

Les Comores ont ratifié cet accord en juillet 2017.

Cet accord reste ouvert aux autres pays qui veulent y prendre part plus tard.



Quelques chiffres

Depuis la signature des APE, les exportations des pays signataires, pour certains produits, ont significativement augmenté...

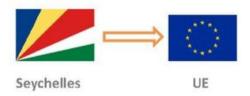


+72% de croissance par an des exportations de chemises en coton

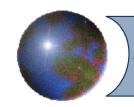
+610% de croissance pour les exportations de pullovers, gilets et produits similaires



+90% de croissance des exportations de chocolat et produits contenant du cacao entre 2012 et 2014

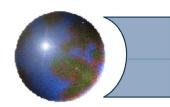


+70% de part de marché pour le thon surgelé et le thon albacore en provenance des Seychelles



Conclusions

- constat : un environnement régional complexe ;
- état des lieux : des APE en œuvre qui ne se ressemblent guère (taux de déploiement, taux d'ouverture de marchés, etc.);
- confirmation : les APE dans l'océan Indien sont au cœur de l'actualité, dans le cadre de la nouvelle architecture partenariale « Post-Cotonou » entre l'UE et les pays ACP.



Dossier à suivre donc...

MERCI!